

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1174 Décisions concernant les Services Etat

n° 1174

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 8 du 01/09/1964

Date de publication
11 août 1964

Date du numéro
1 septembre 1964

TEXTE INTÉGRAL

L'adjudant-chef Castor Louis, du cadre des agents des corps de troupe de Marine, embarqué par Avion à Paris le 1er août 1964, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis pour compter du 2 août 1964, date de son débarquement. Ce sous-officier est mis à la disposition du Commandant de Cercle de Dikhil pour assurer les fonctions d'agent spécial, en remplacement- de l'adjudant Dellavalle Germain, rapatriable.